

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 FEVRIER 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00052

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 01 février 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 81 Nombre de pouvoirs : 19 Nombre de voix : 100

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE. Bernard BONNET. M. Henri BOUTHEON. M. Paul M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. CELLE, M. CHARBONNIER, CHARBONNIER. André M. Jean-Yves CHAROLLAIS-CHEYTION. Jean-Claude Mme Emmanuelle M. CHARVIN. CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT. M. Paul Marc CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL. M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. ROSIER, М. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, SOTTON. M. Joseph Gilbert SOULIER. Jean-Marc Μ. M. THELISSON. Gilles THIVANT, THIZY, Marie-Christine Μ. M. Daniel TORGUES. M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 21 février 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161212-D20170005210-DE

DATE D'AFFICHAGE: 20170221

Pouvoirs:

M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR, M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES, M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET, Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE, M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT, Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON, Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON, Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE, M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER, M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS, Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE, Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Christian FAYOLLE, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gérard TARDY, M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 FEVRIER 2017

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment l'article L.153-9 ; L. 153-45 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°232/2015 du 10 août 2015 portant notamment transfert de la compétence plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu ;

Vu l'arrêté préfectoral n°379 du 24 décembre 2015 portant transformation de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine ;

Vu l'arrêté du Président de Saint-Etienne Métropole du 02 septembre 2016 prescrivant le lancement de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rive-de-Gier ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2016 validant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de la commune de Rive-de-Gier ;

Vu l'avis des personnes publiques associées ;

Vu le dossier de modification simplifiée du PLU de la commune Rive-de-Gier ;

Il est rappelé que la modification simplifiée du PLU a pour objet la modification des règles de stationnement dans le secteur UBru pour les commerces et les établissements à usage de bureaux et de services, afin de favoriser le renouvellement urbain du guartier du Grand Pont.

Le SCOT Sud-Loire a émis un avis favorable sans remarques. Le Parc Naturel Régional du Pilat a indiqué ne pas avoir de remarques sans donner d'avis explicite. Les autres personnes publiques consultées n'ont pas émis d'avis.

Le dossier a été mis à disposition du public du 07 novembre 2016 au 08 décembre 2016 inclus et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du département de la Loire. Elle fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole et dans la commune de Rive-de-Gier. Une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de modification simplifiée, dans sa forme approuvée, sera tenu à la disposition du public à la mairie de Rive-de-Gier et au siège de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier est consultable sur le site :

http://collaboratif.saint-etienne-metropole.fr/dossiers_plu/

Login: elussem

Mot de passe : PLU42CU

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- <u>approuve le dossier de modification simplifiée du PLU de la commune de Rive-de-Gier ;</u>
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents relatifs à cette procédure ;</u>
- <u>les dépenses correspondantes à la conduite de cette procédure seront imputées à l'opération n° 416, article 202, du budget 2017 Prospective, destination Planification.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Gaël PERDRIAU

Pour extrait, Le Président,